

**APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊTS**  
**Cabinets de conseil**  
**SÉNÉGAL**

**Pour l'élaboration et la rédaction des règles de l'agence d'exécution et des règlements et manuels subsidiaires du transport aérien.**

N° d'identification du projet : 2100155040646

Code SAP : P-Z1-DA0-015

Date de publication : 13 février 2024

La Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) a reçu un financement de la Banque africaine de développement pour couvrir les coûts de mise en œuvre du MUTAA. Une portion de ce financement sera allouée aux paiements associés au contrat visant à élaborer et rédiger des règlements et des manuels subsidiaires. Ces documents visent à soutenir l'Agence d'exécution (AE) de la décision de Yamoussoukro (DY) ainsi que le Marché unique du transport aérien africain (MUTAA) dans la gestion, la supervision et l'application du marché libéralisé du transport aérien africain.

Les services entre autres inclus dans ce projet sont :

- a. Assurer la fourniture d'un appui technique à la CUA et à la CAFAC pour la mise en œuvre de la DY et des annexes du MUTAA, adoptées par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) le 29 janvier 2018, à Addis-Abeba, en Éthiopie ;
- b. Fournir à l'AE des règles, des normes et des pratiques pour soutenir la mise en œuvre du MUTAA, conformément aux dispositions de l'annexe 4, Règlement sur les pouvoirs, les fonctions et les opérations de l'agence d'exécution, et gérer et superviser le marché africain du transport aérien ;
- c. Sélectionner et engager un cabinet de conseil pour préparer et rédiger les réglementations identifiées de l'agence d'exécution et des règlements et manuels subsidiaires du transport aérien, qui sont essentiels pour faciliter l'exécution du rôle de surveillance et d'application de la CAFAC, en tant qu'agence d'exécution de la DY (1999) sur le marché libéralisé de l'aviation africaine.

Les résultats visés incluent l'élaboration de règlements et de manuels subsidiaires, ainsi que des annexes, modèles et formulaires associés. Une fois dûment adoptés conformément aux réglementations et décisions primaires en vigueur, ces documents sont destinés à garantir le bon fonctionnement de la CAFAC dans la surveillance de la libéralisation du marché, à promouvoir une concurrence équitable sur le marché du transport aérien intra-africain et à protéger les intérêts des consommateurs.

La CAFAC invite les entreprises éligibles à indiquer leur intérêt à fournir ces services. Les cabinets de conseil intéressés doivent démontrer leur qualification pour exécuter ces services en fournissant des informations telles que des brochures, des descriptions de missions similaires précédentes, leur expérience dans des contextes comparables, ainsi que la disponibilité des compétences appropriées au sein de leur personnel. Les consultants ont la possibilité de former des consortiums afin d'améliorer leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste des présélectionnées et la procédure de sélection doivent être conformes aux « **Règles et procédures pour l'utilisation des consultants** » de la **Banque africaine de** développement de décembre 2017, disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir de plus amples informations à l'adresse ci-dessous pendant les heures ouvrables de 8 h à 16 h (heure de Dakar).

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées physiquement ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 février 2024 à 15 heures et porter la mention « **Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un cabinet de conseil chargé de préparer et de rédiger les règlements et manuels subsidiaires de l'agence d'exécution** ».

Commission africaine de l'Aviation civile  
Adefunke ADEYEMI, Secrétaire générale  
Aéroport International Léopold Sédar Senghor (Face à la Mosquée de l'Aéroport)  
PO Box : 8898, Dakar, Sénégal  
Tél. : (221) 33 859 88 00  
Télécopie : (221) 33 820 70 18  
Courriel: [secretariat@afcac.org](mailto:secretariat@afcac.org)